

Filière gestion publique : Déclaration liminaire des élus F.O.-DGFIP à la CAPC des Inspecteurs du 20 mai 2010

Pour travailler sur ce mouvement de mutations des Inspecteurs du Trésor, l'Administration nous a fourni de nouveaux documents, avec vacances d'emplois comptables et informatiques et nombre d'emplois non comptables à pourvoir par département, mais toujours pas de visibilité en ce qui concerne les emplois d'huissiers.

En effet, il nous remonte de certains départements que des emplois d'Inspecteurs exerçant des fonctions d'Huissier seraient vacants. Or, ils ne sont pas pourvus malgré des candidatures dans le cadre de ce mouvement. C'est pourquoi nous réitérons notre demande afin d'obtenir la « carte cible » de ces emplois, et ainsi vérifier la cohérence entre implantations et affectations.

Représentant les Inspecteurs du Trésor dans le cadre de cette CAPC, il nous revient de vous faire remonter le malaise, voire le mal être, ressenti par cette catégorie de personnels dans les structures actuellement fusionnées.

En effet, à la DGCP, les Inspecteurs du Trésor pouvaient se voir confier, même en début de carrière, des fonctions d'encadrement en qualité de chef de service. Or il s'avère que cette fonction se trouve largement dévaluée dans les nouvelles organisations des directions locales : perte de responsabilité, perte de l'encadrement direct, perte de la notation des agents anciennement sous leur autorité.

Ce malaise est ressenti au-delà des Inspecteurs. En effet, et à titre d'exemple, confier la notation des agents B et C à un A + d'une autre filière est souvent mal perçu par ces derniers et risque d'entraîner rapidement perte de confiance et démotivation. Alors que des réformes importantes se mettent en place, ne conviendrait-il pas de garder mobilisées toutes les énergies ?

Avec le nouveau statut des agents de catégorie A, soumis le 18 mai dernier à l'avis du Comité Technique Paritaire Ministériel et rejeté par l'ensemble des organisations syndicales, F.O.-DGFIP a dénoncé une nouvelle fois le sort des « oubliés » de la réforme. En effet, les Inspecteurs du Trésor, cadres encadrant de l'ex-DGCP, n'en ont tiré aucun bénéfice. Compte tenu de leur nouveau positionnement hiérarchique, ils se considèrent désormais comme les A de la DGFIP.

C'est pourquoi F.O.-DGFIP considère que leur rôle et leur positionnement de cadre doivent être reconnus et préservés dans les futures règles de gestion, mais aussi que leur carrière doit être améliorée par :

- la création d'un 13^{ème} échelon, doté d'un nombre de points d'indice significatif,
- le raccourcissement de la durée dans chacun des échelons,
- l'accès au grade supérieur par tableau d'avancement basé essentiellement sur l'ancienneté,
- l'accès automatique au grade supérieur en fin de carrière.

Les élus F.O.-DGFIP en CAP Centrale

Jean-Marc LECOUCVEY - Pascal LACROIX

Carine CAUCHY (experte)